

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
26/12/2013

Dossier complet le :
26/12/2013

N° d'enregistrement :
2013-ICPE-7002-BRI

1. Intitulé du projet

Projet EQUILIBRE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Beauté, Recherche & Industries (BRI)

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Olivier Boudinot

RCS / SIRET

4 | 2 | 9 | 0 | 5 | 7 | 3 | 4 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 | 3

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. a)	Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation pour la rubrique 1450 (solide inflammable).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Sur le site BRI de Lassigny, le projet se caractérise par le développement des activités de maquillage de luxe et le transfert de la totalité des activités "parfums" vers les sites SOPROREAL d'Aulnay-sous-Bois et de FAPAGAU à Gauchy. Ainsi le site de Lassigny récupérera la production de mascaras qui sont actuellement fabriqués sur le site SICOS de Caudry. Les formules "waterproof" des mascaras sont assimilées à des solides inflammables.

Le projet implique la mise en place de nouveaux équipements et la mise sous cocon ou la déconnexion d'équipements existants. Il y aura une phase transitoire durant laquelle les activités nouvelles et transférées seront réalisées en parallèle sur le site. Néanmoins, les installations nécessaires à la fabrication de parfums seront maintenues "sous cocon", de façon à pouvoir être réexploitées si besoin.

4.2 Objectifs du projet

Le projet EQUILIBRE a pour objectif de réorganiser et développer les activités des sites européens appartenant à la division Luxe du Groupe L'Oréal, le marché du Luxe dans les cosmétiques étant en plein développement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Installations de 6 nouveaux équipements de fabrication permettant la production des mascaras (4 cuves de fabrication et 1 extrudeur pour les mascaras et 1 cuve pour le Gloss). Il y aura également un réaménagement de la salle de lavage et la construction d'un nouveau local ATEX destiné à la production de Gloss qui abritera un skid de 2.5 t pour la fabrication des Gloss et l'extrudeur destiné à la fabrication des mascaras "Waterproof".

Arrêt progressif de la production "parfums" et mise sous cocon des installations de production "parfums": maintien des régimes administratifs associés, maintien des équipements (vidangés et inertés) hormis lignes de conditionnement de parfums, déconnexion des utilités. Démantèlement des cuves enterrées fuel. Transfert de toutes les lignes de conditionnement de parfums au profit de lignes de conditionnement de mascaras en provenance de SICOS.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Production de mascaras. Le projet impactera le site sur les rubriques ICPE suivantes :

Changement de régime sur une rubrique existante :

- Rubrique 1450 : stockage ou emploi de solides inflammables (régime de l'autorisation)

Suppression de rubriques :

- Rubrique 4734 : produits pétroliers spécifiques et carburants de substitution (suppression de toutes les cuves enterrées de FOD)

Modification de rubriques - sans changement de régime :

- Rubrique 1185 : gaz à effet de serre fluorés (ajout et suppression de groupes froids)

- Rubrique 1436 : Liquides de point éclair compris entre 60°C et 93°C (augmentation quantité mais toujours non classée)

- Rubrique 2260 : broyage, concassage, criblage, déchiquetage,(...) des substances végétales et de tous produits organiques naturels (suppression des cuves de macération)

- Rubrique 2640 : fabrication, emploi de colorants et pigments organiques, minéraux et naturels (Passage de la consommation à 1t/jour)

- Rubrique 4120 : toxicité aiguë catégorie 2 (augmentation des stocks et déchets)

- Rubrique 4331 : liquide inflammable de catégorie 2 ou 3 (légère augmentation 2%), tout en restant à Enregistrement

Maintien de rubriques du fait de la mise sous cocon de l'activité parfums :

- Rubrique 1434 : Installations de chargement de liquides inflammables,

- Rubriques 4510, 4511 : très dangereux et dangereux pour l'environnement aquatique

Le site reste non classé SEVESO. (Voir tableau des rubriques ICPE suite à la mise en place du projet dans note jointe en annexe 8.2)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt d'un Porter à Connaissance au titre du R181-46 du code de l'environnement avec cas par cas requis par le dépassement de seuil pour la rubrique 1450.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pas d'agrandissement de surface de bâti. Mais création de 2 zones à l'intérieur de l'U2 1.Création d'un local ATEX pour fabrication Gloss à l'intérieur de U2. 2.Création d'une zone de fabrication du mascara dans le module 4 de l'U2	Local 1.L:14.25m, l:8.8m, h:6,1 m soit une surface de125,4 m2 et un volume de 765 m3 Local 2.L : 30 m, l:10m, h:6,6 m soit une surface de 300 m2 et un volume de 1980 m3

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de Noyon
60 310 Lassigny

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 9 ° 5 9 ' 0 2 " 86 Lat. 0 2 ° 8 5 ' 6 9 " 54

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site est existant et régi par les arrêtés préfectoraux suivants :
-AP du 24 juillet 1992 (autorisation installation de compression et emploi de liquides inflammables) ;
-AP du 23 novembre 1995 (autorisation stockage matières plastiques et entrepôts couverts) ;
-APC du 3 janvier 2008 ;
-APC du 27 février 2019.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF n°220013826 de type I : « Massif forestier d'Avricourt / Regal et montagne de Lagny » d'une superficie de 1 293 ha, située à environ 1 km au nord du site ; La ZNIEFF n°220014085 de type I : « Massif de Thiescourt / Attiche et bois de Ricquebourg » d'une superficie de 5 339 ha, située à environ 1 km au sud du site.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui peut-être La zone anciennement dédiée aux cuves enterrées de fuel a été investiguée . Les résultats seront communiqués à l'inspection dès que disponibles. Les cuves étaient en bon état, pas d'impact envisagé.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches sont situés à plus de 9 km du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de nouveau prélèvement d'eau dans le milieu naturel. Le seul forage existant sur le site est réutilisé pour l'eau incendie depuis 2017 pour les mises à niveau des réserves d'eau incendie pour les sprinkleurs et les poteaux incendie.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet apporte de nouveaux risques incendie sur le site. Les formules "waterproof" des mascaras produits contiennent un liquide inflammable. Ces mascaras sont alors considérés comme solides inflammables. (Voir scénarios présentés dans la note descriptive en annexe 8.2). Les modélisations réalisées n'apportent pas d'effets à l'extérieur du site à l'exception d'une petite zone de 20 mbar associée au local ATEX (13 m hors des limites de site). Le projet n'est situé dans aucun PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic devrait rester stable et même légèrement baisser du fait de la mise sous cocon de l'activité "parfums": les parfums à expédier étant plus volumineux que les mascaras et rouges à lèvres/gloss. Il est attendu notamment une baisse de 40% du trafic lié à la réception des Articles de Conditionnement
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Oui peut-être Ajout d'équipements bruyants comme CTA et groupes froids. Ces équipements ne devraient pas impacter les niveaux de bruit en limite de site et les émergences en ZER.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La mise "sous cocon" de l'activité "parfums" entraînera une baisse significative des COV émis. Aujourd'hui, le site rejette 13,7 T/an de COV. Les rejets du site après la mise en place du projet devraient être inférieurs à 10 T/an. Le PGS qui sera réalisé suite à la mise en place du projet "EQUILIBRE" devrait confirmer ces projections.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Augmentation marginale des surfaces imperméabilisées (dalle de 100 m2 à l'extérieur de l'U2 pour 75000 m2 de surfaces imperméabilisées sur le site).</p> <p>Les eaux pluviales de voiries sont dirigées vers le cours d'eau "La Divette" après passage par un séparateur à hydrocarbures.</p> <p>Les eaux pluviales de toiture sont également dirigées vers La Divette.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet entraînera une légère augmentation des effluents aqueux. (voir tableau comparatif des effluents dans note descriptive en annexe 8.2). Les effluents générés par le lavage des équipements de fabrication de mascara ainsi que toutes les Eaux Industrielles seront traités en interne dans une unité de prétraitement qui sera installée sur le site avant envoi vers la station communale de Lassigny (voir essai de traitabilité des effluents)</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La production de déchets devrait baisser. Les nouveaux déchets dangereux concerneraient certains vracs de mascaras et les boues du nouveau prétraitement des effluents in-situ (augmentation de +100 T/an). Diminution significative des déchets due à la mise sous cocon des installations de production "parfums" (déchet de verrerie, alcool...) : déchet verrerie (baisse de 30 Tonnes), ORL de PF (baisse de 35 Tonnes), déchet alcool salle (baisse de 240 Tonnes)</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Une étude de traitement des eaux de lavages des lignes mascaras est en cours avec SUEZ.

Une mise à jour du DRPCE sera réalisée pour intégrer les changements dus au projet EQUILIBRE.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de l'évolution du site envisagée et des dispositions prévues, les incidences attendues du projet sont positives tant en terme d'environnement (baisse des émissions de COV, amélioration de la qualité des effluents envoyés à la station de LASSIGNY, baisse de la quantité de déchets générés, réduction du trafic) que des risques.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice descriptive comprenant : - Tableau ICPE du site avant et après projet, - Tableau comparatif des scénarios d'accident avant et après projet - Note sur scénarios d'accident induits par le projet, - Tableau comparatif des effluents avant et après projet, - Essai de traitabilité des effluents

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LASSIGNY

le, 26 décembre 2019

Signature



sur le cadre ci-dessus

